

de 80 cœurs conquis nouvellement à saint François. Nos Fraternités comptent actuellement parmi leurs membres à peu près le tiers des communiantes de notre paroisse.

Un enfant de saint François.

Saint-Adrien. — Une nouvelle Fraternité. Depuis longtemps nous désirions, Tertiaires isolées, jouir des avantages des Fraternités franciscaines régulièrement instituées. Ce désir vient de se réaliser. Le mois dernier, un Père Franciscain vint nous prêcher une petite retraite au cours de laquelle un certain nombre de personnes de bonne volonté manifestèrent l'intention de devenir enfants de saint François. Voyant ces bonnes dispositions notre bien-aimé curé demanda au R. Père l'érection officielle de la Fraternité. Saint Antoine de Padoue est très honoré parmi nous, il se trouvait donc tout désigné comme protecteur de notre nouvelle petite famille franciscaine qui fut en effet placée sous son puissant patronage.

Une cérémonie toute franciscaine eut lieu le dernier jour de la retraite, 6 d'entre nous furent admises à la profession, puis le R. Père donna l'habit à 38 postulants et postulantes. Enfin à la satisfaction de tous le 1^{er} discrétore fut ainsi constitué :

D^{mes} CARIGNAN, Supérieure.

" JOS. ROY, Assistante.

" TH. LARROCHE, Secrétaire.

" LS. LAFLAMME, Maîtresse des Novices.

" THÉOD. ROUSSEAU, Trésorière.

Désormais chaque mois nous nous réunirons aux pieds de saint Antoine et, avec un réel désir de nous sanctifier, nous viendrons apprendre de notre dévoué Directeur ce que c'est qu'être véritablement enfant de saint François.

M. M.



Il y a c
écrivai
« J'a
Pèlerinag
j'attendai
rer à loisi
désappoin
eu lieu, a
Que ne
fait comm
Bonne sa
départ ét
matin, poi
le ciel se c
tempête, l
d'heure en
toute la m
diluvienne
pèlerinage
peu tristes,
pête, la fou
pèlerins ar
mais tous
donne le sig
et viriles le
sont surpass
de la foudre
solennité et
Les exerc
mieux que d
— Prières, C
nos lecteurs
et pénitence